

## Conseil Municipal du 27 février 2019

Présents : Joëlle MARTIN, Michel REYNAUD, Alain FOREST, Sylviane RIVOIRE, Jean THOMET, Nathalie DIOT, Henri VAGNON et Isabelle MUSY

Absent excusé : F. MARREL et H. VAGNON (pouvoir est donné à Mme MARTIN)

Secrétaire de séance : Nathalie DIOT

### **1 - Approbation du compte administratif 2018 et compte de gestion 2018**

Le conseil municipal, après lecture faite par Michel REYNAUD, a approuvé le compte administratif 2018 ci-dessous à l'unanimité des membres présents.

<b>Compte administratif 2018 de la commune section de fonctionnement dépenses</b>		
011	Charges à caractère général	50 746.00
012	Charges de personnel	13 301.51
65	Autres charges de gestion courante	68 110.10
66	Charges financières	8 561.09
	<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>140 718.70</b>

+

<b>Compte administratif 2018 de la commune section de fonctionnement recettes</b>		
013	Atténuations de charges	449.54
70	Produits des services	3 433.43
73	Impôts et taxes	43 903.00
74	Dotations, participations	87 293.00
75	Autres produits de gestion courante	20 365.79
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>155 444.76</b>
	Résultat reporté	127 867.99
	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>283 322.75</b>

<b>Compte administratif 2018 de la commune section d'investissement dépenses</b>		
16	Emprunts et cautions	20 851.43
21	Immobilisations corporelles	15 788.80
23	Immobilisations en cours	
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>36 640.23</b>
<b>Compte administratif 2018 de la commune section d'investissement recettes</b>		
10	Dotation, fonds divers et réserves	3 846.25
13	Subvention d'investissement	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 846.25</b>
	Solde d'exécution de la section Investissement	71 274.49
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>75 120.74</b>

## **2 - Budget primitif 2019**

Madame le Maire présente le budget primitif pour l'année 2019 qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

<b>Budget primitif 2019 commune : prévisions pour section de fonctionnement dépenses</b>		
O11	Charges à caractère général	164 551.81
O12	Charges de personnel	15 821.00
65	Autres charges gestion courante	69 734.95
66	Charges financières	7 831.29
67	Charges exceptionnelles	3 000.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>260 939.05</b>
<b>Budget primitif 2019 commune : prévisions pour section de fonctionnement recettes</b>		
70	Produit des services	1 845,00
73	Impôts et taxes	37 000,00
74	Dotations et participations	61 800,00

75	Autres produits de gestion courante	17 700,00
002	Excédent reporté	142 594.05
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>260 939.05</b>

**Budget primitif 2019 commune : prévisions pour section d'investissement dépenses**

16	Reversement taxe trop perçue	1 150.09
16	Emprunts et cautions	23 001.23
20	Carte des aléas	5 600.00
21	Immobilisations corporelles	26 369.77
23	Travaux sur bâtiments divers	55 000.00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>111 121.09</b>

**Budget primitif 2019 commune : prévisions pour section d'investissement Recettes**

001	Excédent reporté	38 480.51
10	Dotation fonds divers	3 720.58
164	Nouvel emprunt	50 000.00
165	Cautions	1 420,00
13	Subventions d'investissement	17 500,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>111 121.09</b>

Les subventions à diverses associations et pour la participation aux activités sportives des plus jeunes de la commune sont fixées pour un total de 1 500.00€

### **3 - Vote du taux des taxes**

Sachant que les bases d'imposition augmentent chaque année, Mme Le Maire propose, pour ne pas accroître la pression fiscale, de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de conserver les taux des taxes pour l'année 2019 comme suit :

Le taux de la taxe d'habitation : 7,03

Le taux de la taxe sur le foncier bâti : 11,10

Le taux de la taxe sur le foncier non bâti : 38,86

#### **4 - Rénovation appartement :**

Mme le Maire explique que, après réflexion en réunion d'adjoints, il semble judicieux, par souci d'économie, de modifier la façon de procéder pour rénover l'appartement compte tenu du fait qu'il ne s'agit que de travaux d'aménagements intérieurs sans modification de structure. Les membres du conseil sont d'accord sur ce fonctionnement et après observation des plans présentés proposent diverses modifications mineures sur les plans qui seront donc rectifiés et étudiés par la commission travaux.

#### **5 - Convention cartographie SEDI**

Mme le Maire présente la convention à signer avec le SEDI pour permettre d'établir une cartographie précise des réseaux électriques et éclairage public. Après discussion cette convention est acceptée avec une abstention.

#### **6 - Questions diverses :**

Mme le Maire informe des dates du comice agricole qui aura lieu à ROMAGNIEU en même temps que la fête du lac les 10 et 11 août 2019.

Mme le Maire informe de deux demandes de dérogation d'inscription à l'école des 3 villages pour des enfants gardés par les grands parents résidents de la commune. Compte tenu de la baisse des effectifs il convient d'accepter ces deux dérogations.

Mme le Maire signale que l'entreprise en charge de la création de nouveaux volets a pratiquement terminé la pose. M. FOREST demande qu'on fasse établir un devis pour repeindre les portes de l'église bien dégradées par les intempéries.

Mme MUSY explique comment procéder à l'inscription d'un véhicule privé pour accéder aux services de déchetterie au titre de la commune.

Mme RIVOIRE demande qu'on se renseigne sur les possibilités de modification du site internet difficile voire parfois impossible à mettre à jour. Il est décidé de contacter les communes de Pressins et St Albin pour obtenir des informations.

Mmes DIOT, MUSY et RIVOIRE évoquent l'intérêt d'utiliser un photocopieur couleur pour la parution du journal d'information. Avant de prendre une décision, il convient d'obtenir des tarifs.

M. THOMET informe que cette année dans notre secteur la séance cinéma en plein air aura lieu sur la commune de ST ALBIN DE VAULSERRE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23h30